



87, rue Saint-André  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)  
G8G 1A1  
Téléphone: (418) 349-2060  
Télécopieur: (418) 349-2395

[www.ville.métabetchouan.qc.ca](http://www.ville.métabetchouan.qc.ca)  
[greffier@ville.métabetchouan.qc.ca](mailto:greffier@ville.métabetchouan.qc.ca)

### **Avis public de consultation**

#### **Demande de dérogation mineure 203-2025**

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°203-2025 suivante :

**Nature et effet :** Régulariser l'implantation du bâtiment principal :

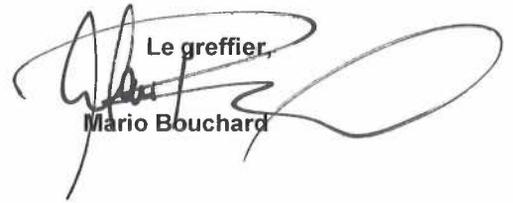
- À une distance de 3,57 mètres de la limite avant Ouest de propriété, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 6 mètres, soit une dérogation de 2,43 mètre ;
- À une distance de 0,01 mètre de la limite avant Ouest de propriété, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 2 mètres, soit une dérogation de 1,99 mètre ;

**Identification du site concerné :** Lot 5 270 475 correspondant à une propriété située au 8 rue St-Henri, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi 5 mai 2025, à 18 h 30 h à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

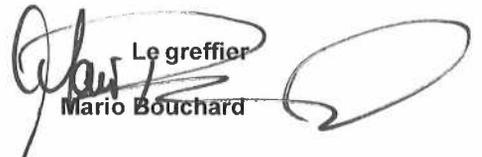
Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 16 avril 2025.

  
Le greffier,  
Mario Bouchard

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Mario Bouchard, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexe en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 16 avril 2025 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 16 avril 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 avril 2025.

  
Le greffier,  
Mario Bouchard